



Conseil de sécurité

UN LIBRARY

APR 4 1983

Distr.  
GENERALE

S/15674  
3 avril 1983  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

~~UN/SA COLLECTION~~

LETTRE DATEE DU 3 AVRIL 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL AUPRES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de me référer aux lettres qui ont été adressées au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Jordanie (S/15659, en date du 29 mars 1983) et par le Représentant permanent de l'Iraq (S/15660 et S/15673, respectivement en date des 29 et 31 mars 1983). Ces lettres dirigent contre Israël des accusations émises à la légère et sans fondement.

Au cours des deux dernières semaines, de multiples cas de céphalées, vertiges et nausées ont été constatés dans plusieurs endroits du district de Jenin, en particulier parmi les jeunes filles des écoles secondaires. Dès que l'existence de ce phénomène a été reconnue, les autorités médicales israéliennes ont commencé à en étudier les causes de façon très complète. Les très nombreux examens cliniques, analyses en laboratoire et analyses du milieu qui ont été effectués n'ont révélé absolument aucune trace d'intoxication. Mais le Ministre israélien de la santé a néanmoins décidé de demander également à des autorités internationales de la santé de déterminer de leur côté les causes de ce phénomène.

Immédiatement après l'hospitalisation des élèves des écoles secondaires de Jenin, des représentants locaux du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) se sont rendus à leur chevet et auprès des familles. Le 30 mars 1983, le Gouvernement israélien et le CICR ont décidé d'un commun accord d'envoyer dans le secteur en question un médecin du CICR qui serait chargé de collaborer avec des médecins israéliens et des praticiens locaux à l'étude de ce phénomène. Le Dr Franz Altherr, citoyen suisse, est donc arrivé de Genève le 31 mars. Il s'est rendu dans les hôpitaux et au chevet des patients, s'est entretenu avec les praticiens locaux et a parcouru le secteur, seul ou en compagnie de médecins israéliens. Il a présenté ses conclusions au représentant permanent du CICR en Israël le 3 avril 1983.

Au cours d'une réunion qui a eu lieu le même jour entre le Dr Altherr, le Pr Barouk Modan, directeur général du Ministère israélien de la santé, et le personnel du Pr Modan, le Dr Altherr a déclaré qu'après s'être entretenu avec les praticiens locaux et les élèves hospitalisés, il lui a paru que rien ne permettait de conclure à l'existence d'agents toxiques. Il lui semblait qu'il s'agissait là d'un phénomène collectif n'ayant aucune base organique et qu'il fallait rassurer la population en lui disant que cet événement ne recélait aucun danger.

A la suite des contacts qui ont été pris entre le Gouvernement israélien et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à partir du 30 mars 1983, il a été entendu qu'une équipe d'experts de l'OMS serait envoyée le 2 avril dans le secteur en question. Ces experts, le Dr Detoratie et le Dr Carter, doivent normalement arriver en Israël le 4 avril.

Dans le même temps, les autorités israéliennes de la santé ont pris contact aux Etats-Unis avec le centre de contrôle des maladies situé à Atlanta pour lui demander d'aider de son côté à analyser les causes du phénomène. Cet organisme a accepté et deux de ses experts devraient donc arriver en Israël aujourd'hui 3 avril 1983.

Les mêmes symptômes ont de nouveau été constatés le 3 avril dans les secteurs d'Hébron et de Tul-Karem, là encore parmi les jeunes filles des écoles secondaires. Ces nouveaux cas ont encore renforcé le Gouvernement israélien dans sa détermination de faire procéder à une enquête complète et rapide sur ce phénomène et ses causes en faisant aussi appel à des spécialistes internationaux des questions médicales.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent d'Israël  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Yehuda Z. BLUM